

COMMUNE DE MONTBIZOT

PROJET DE MODIFICATION SIMPLIFIEE N° 1 DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE DE MONTBIZOT

Par délibération du 20 Octobre 2020, le Conseil Municipal de MONTBIZOT a prescrit la modification simplifiée n° 1 du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) à savoir :

- Rectification d'une erreur matérielle concernant le zonage d'une bande de terrain classée à tort en zone UE au PLU actuel au lieu de UB située au nord du Groupe Scolaire « Louis Rouzay »

A cet effet, le public pourra consulter le dossier et formuler des observations, uniquement sur cette modification, sur le registre mis à leur disposition en mairie pendant un délai d'un mois à compter du 14 décembre 2020 aux jours et heures suivants :

Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi de :

9 h à 11 H 45

Samedi 19 décembre 2020 et Samedi 9 Janvier 2021 de :

9 h à 11 H 45